

Cabinet BEGON Yves
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
y.begon@aaci-conseils.fr

CHRISTILLA
Rue du Clos de la Source
43600 - STE SIGOLENE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association CHRISTILLA relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC n° 2023-03 exposées dans l'annexe des

comptes annuels. Ce changement de méthode n'impact pas le résultat de l'exercice. La présentation des comptes de l'exercice précédent n'est pas modifiée. Les éléments présentés en exceptionnel l'an dernier sont dorénavant inclus dans le résultat d'exploitation. Suite à la suppression des comptes de transferts de charges : les montants sont désormais inscrits en diminution des comptes de charges liés, ou en refacturation dans les produits annexes du chiffre d'affaires. Les charges d'avance sont désormais présentées dans les créances à l'actif du bilan.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Des subventions et concours publics ont été accordés pour 5 461 659 €. Je me suis assuré, par tests, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2022-06 et ANC 2023-03. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

A l'exception de l'incidence du point décrits dans la partie Fondement de l'opinion je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. . En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A SAINT ETIENNE

Le commissaire aux comptes
Cabinet BEGON Yves

Signé par Yves Begon
Le 8 juin 2026



doc_11EZ
tx_APWQggqGMI5w

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	37 190	36 046	1 144	1 744	600	34.40
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	5 997 165	2 595 749	3 401 417	3 595 497	194 080	5.40
	Installations techniques, matériel et outillage	2 236 032	1 429 984	806 047	960 571	154 524	16.09
	En cours, avances et acomptes	9 025		9 025	17 778	8 753	49.24
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
ACTIF CIRCULANT	Participations	4 000		4 000	4 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	39 149		39 149	38 153	996	2.61
	Prêts	112 420		112 420	101 873	10 547	10.35
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500		
	Total II	8 436 480	4 061 779	4 374 702	4 721 116	346 415	7.34
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	369 992	6 656	363 336	352 381	10 956	3.11
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	683 059	412 687	270 373	296 642	26 269	8.86
	Charges constatées d'avance (2)	56 594		56 594	41 190	15 404	37.40
	Valeurs mobilières de placement	1 089 053		1 089 053	1 185 652	96 599	8.15
Comptes de Régularisation	Instruments financiers à terme et jetons détenus	751 829		751 829	592 415	159 415	26.91
	Disponibilités						
	Total III	2 950 528	419 342	2 531 185	2 468 279	62 906	2.55
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 387 008	4 481 121	6 905 887	7 189 396	283 508	3.94

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an

YB

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	221 201	221 201		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	2 044 507	2 145 385	100 878	4.70
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	1 038 999	1 038 999		
	Autres				
	Report à nouveau	490 074	434 643	55 432	12.75
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	490 074	434 643	55 432	12.75
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	231 776	156 309	388 085	248.28
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>				
	Situation nette (sous total)	2 007 410	1 775 634	231 776	13.05
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	396 410	439 443	43 033	9.79
	Provisions réglementées	77 247	87 911	10 664	12.13
	Total I	2 481 067	2 302 988	178 079	7.73
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	277 935	311 416	33 481	10.75
	Total III	277 935	311 416	33 481	10.75
PROVISIONS	Provisions pour risques		131 808	131 808	100.00
	Provisions pour charges	261 266	290 113	28 847	9.94
	Total IV	261 266	421 921	160 655	38.08
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 961 521	3 185 736	224 215	7.04
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	223 916	259 706	35 790	13.78
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	624 484	631 902	7 419	1.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	75 699	75 727	28	0.04
	Produits constatés d'avance				
	Total V	3 885 620	4 153 071	267 451	6.44
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 905 887	7 189 396	283 508	3.94

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>						
Ventes de prestations de service	257 425		243 348		14 077	5.78
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	5 461 659		5 278 075		183 584	3.48
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels			100		100	100.00
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	160 655		87 111		73 544	84.43
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	34 366		36 658		2 292	6.25
Autres produits	24 256		28 639		4 383	15.31
Total I	5 938 361		5 673 931		264 430	4.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 677 547		1 750 419		72 872	4.16
Aides financières	50		50			
Impôts, taxes et versements assimilés	218 209		224 747		6 538	2.91
Salaires et traitements	2 334 526		2 368 484		33 958	1.43
Cotisations sociales	843 822		871 462		27 640	3.17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	467 458		450 631		16 827	3.73
Dotations aux provisions	6 656				6 656	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	884		10 720		9 836	91.75
Autres charges	657		3 469		2 812	81.07
Total II	5 549 808		5 679 982		130 174	2.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	388 553		6 051		394 604	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	23 581		27 286		3 705	13.58
Autres intérêts et produits assimilés	7 995		8 933		938	10.50
Reprises sur dépréciations et provisions			8 159		8 159	100.00
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	31 577		44 378		12 801	28.85
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	97 183		136 444		39 261	28.77
Intérêts et charges assimilées	96 595		121 235		24 640	20.32
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	193 777		257 679		63 902	24.80
2. Résultat financier (III-IV)	162 201		213 301		51 100	23.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	226 352		219 352		445 704	203.19
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	10 664		68 476		57 813	84.43
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	10 664		68 476		57 813	84.43
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 240		5 434		194	3.57
Total des produits (I+III+V)	5 980 601		5 786 785		193 816	3.35
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 748 825		5 943 095		194 269	3.27
5. EXCEDENT OU DEFICIT	231 776		156 309		388 085	248.28
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée						

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2024 12mois		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions, brevets, licences, marques...	37 190	35 446	1 744
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions	5 891 373	2 295 875	3 595 497
	Installations techniques Matériel et outillage	2 223 571	1 263 000	960 571
	Immobilisations corporelles en cours	17 778		17 778
	Avances et acomptes			
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>			
	Immobilisations financières (1)			
	Participations et Créances rattachées	4 000		4 000
	Autres titres immobilisés	38 153		38 153
	Prêts	101 873		101 873
	Autres	1 500		1 500
Total I		8 315 437	3 594 321	4 721 116
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Créances (2)			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	352 381		352 381
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres	612 146	315 504	296 642
	Valeurs mobilières de placement	1 185 652		1 185 652
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	592 415		592 415
	Charges constatées d'avance (2)	41 190		41 190
	Total II	2 783 783	315 504	2 468 279
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)			
	Primes de remboursement des emprunts (IV)			
	Ecart de conversion actif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		11 099 220	3 909 825	7 189 396

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

YB

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2024	12mois
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	2 21	2 01
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 145	3 85
	Réserves pour projet de l'entité	1 038	9 99
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>		
FONDS DÉDIÉS	Autres		
	Report à nouveau	4 34	6 43 -
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	4 34	6 43 -
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 56	3 09 -
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>		
	Situation nette (sous total)	1 775	6 34
	Fonds propres consommables	4 39	4 43
	Subventions d'investissement	87	9 11
	Provisions réglementées		
	Total I	2 302	9 88
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 11	4 16
	Fonds dédiés		
PROVISIONS	Total II	3 11	4 16
	Provisions pour risques	1 31	8 08
	Provisions pour charges	2 90	1 13
	Total III	4 21	9 21
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	3 185	7 36
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 59	7 06
	Dettes des legs ou donations	6 31	9 02
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 5	7 27
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	4 153	0 71
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	7 189	3 96

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024	12mois
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>		
Ventes de prestations de service		2 43 3 48
Parrainages		
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		5 278 075
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		1 00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		87 111
Utilisations des fonds dédiés		36 658
Autres produits		28 639
Total I		5 673 931
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		1 750 419
Aides financières		50
Impôts, taxes et versements assimilés		224 747
Salaires et traitements		2 368 484
Charges sociales		871 462
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		450 631
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		10 720
Autres charges		3 469
Total II		5 679 982
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		6 051 -

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024	12mois
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 6	2 1 9
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	8	1 5 9
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	4 4	3 7 8
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 3 6	4 4 4
Intérêts et charges assimilées	1 2 1	2 3 5
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	2 5 7	6 7 9
2. Résultat financier (III-IV)	2 1 3	3 0 1 -
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	2 1 9	3 5 2 -
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 3	0 3 3
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 5	4 4 3
Total V	6 8	4 7 6
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	6 8	4 7 6
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		5 4 3 4
Total des produits (I+III+V)	5 7 8 6	7 8 5
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 9 4 3	0 9 5
5. EXCEDENT OU DEFICIT	1 5 6	3 0 9 -
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		

YB

ASSOCIATION CHRISTILLA
RUE DU CLOS DE LA SOURCE
43600 STE SIGOLENE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

MD CONSEIL AUDIT
25 RUE BERTHELOT

42100 ST ETIENNE
04 77 80 22 01

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 905 887.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 938 360.63 Euros et dégageant un excédent de 231 775.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et du règlement ANC 2023-03, qui modifie notamment le règlement ANC 2018-06 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif afin de tenir compte des évolutions introduites par le règlement ANC 2022-06.

Changement de méthode

En application du règlement ANC n° 2022-06, entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, la présentation des états financiers ont été modifiée.

Les principes comptables, appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/12/2025, sont les mêmes que ceux au 31/12/2024.

Le nouveau règlement 2022-06 n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice précédent. Son application entraîne des reclassements de présentation, liés aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat, avec notamment :

- La nouvelle définition plus restrictive du résultat exceptionnel, qui concerne dorénavant des événements majeurs et inhabituels ; les plus et moins-values sur cessions d'immobilisations, ainsi que les quotes-parts de subventions d'investissements rapportées au résultat, sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation
- La suppression des comptes de transferts de charges : les montants sont désormais

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

inscrits en diminution des comptes de charges liés, ou en refacturation dans les produits annexes du chiffre d'affaires.

Dans ce cadre, le résultat d'exploitation 2025 s'élève à 388 553 €. Le résultat d'exploitation 2024, en nouvelle présentation, ressort à 50 982€ (calcul: - 6051 € publié + 57 033€ reclassés de "l'exceptionnel").

La quote-part de subventions d'investissement virée au résultat, désormais comptabilisée en "747-concours publics" (en remplacement de l'ancien 777) s'établit à 43 033 € en 2025 et 43 033 € en 2024.

Informations générales complémentaires

Objet social de l'association : L'association CHRISTILLA apporte une aide matérielle et morale aux personnes âgées ou handicapées.

DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE :

RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2025 : BENEFICE : 231 776 Euros

Dont résultat sous gestion propre : PERTE : 64 969 Euros

Dont résultat sous gestion contrôlée : Bénéfice : 296 745 Euros

DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE :

RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2024 : PERTE : 156 309 Euros

Dont résultat sous gestion propre : PERTE : 100 878 Euros

Dont résultat sous gestion contrôlée : PERTE : 55 431 Euros

COMMODAT

La commune de St Sigolène a prêté à usage gratuit (commodat) à la RESIDENCE un immeuble bâti d'une surface de 2 100 m² pour l'extension de la maison de retraite. Le prêt est fait pour une durée de 30 ANS à compter du 1 octobre 2009. A l'expiration, il sera renouvelable par tacite reconduction par période de 10 ans. La valeur de l'immeuble avait été estimée à 2 352 304 € et celle du terrain à 11 820 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 190		
Constructions sur sol d'autrui	2 831 312		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 060 061		105 793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	611 182		
Installations générales agencements aménagements divers	920 426		
Matériel de transport	101 481		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	590 482		12 461
Immobilisations corporelles en cours	17 778		
Avances et acomptes			2 317
TOTAL	8 132 721		120 570
Autres participations	4 000		
Autres titres immobilisés	38 153		996
Prêts, autres immobilisations financières	103 373		10 547
TOTAL	145 527		11 543
TOTAL GENERAL	8 315 437		132 113

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			37 190	37 190
Constructions sur sol d'autrui			2 831 312	2 831 312
Installations générales agencements aménagements constr.			3 165 853	3 165 853
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			611 182	611 182
Installations générales agencements aménagements divers			920 426	920 426
Matériel de transport			101 481	101 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			602 942	602 942
Immobilisations corporelles en cours	11 070		6 708	6 708
Avances et acomptes			2 317	2 317
TOTAL	11 070		8 242 222	8 242 222
Autres participations			4 000	4 000
Autres titres immobilisés			39 149	39 149
Prêts, autres immobilisations financières			113 920	113 920
TOTAL			157 069	157 069
TOTAL GENERAL	11 070		8 436 480	8 436 480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	35 446	600		36 046
Constructions sur sol d'autrui		713 910	118 985		832 895
Installations générales agencements aménagements constr.		1 581 965	180 888		1 762 854
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		474 178	48 371		522 549
Installations générales agencements aménagements divers		336 390	56 065		392 455
Matériel de transport		85 797	11 892		97 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		366 635	50 657		417 292
TOTAL		3 558 875	466 858		4 025 733
TOTAL GENERAL		3 594 321	467 458		4 061 779
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	600			
Constructions sur sol d'autrui		118 985			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		180 888			
Instal.techniques matériel outillage indus.		48 371			
Instal.générales agenc.aménag.divers		56 065			
Matériel de transport		11 892			
Matériel de bureau informatique mobilier		50 657			
TOTAL		466 858			
TOTAL GENERAL		467 458			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	221 201				221 201
Réserves	2 145 385	100 878-		0-	2 044 507
Report à nouveau	434 643-	55 432-			490 074-
Excédent ou déficit de l'exercice	156 309-	156 309		231 776-	231 776
Situation nette	1 775 634			231 776-	2 007 410
Subventions d'investissement	439 443			43 033	396 410
Provisions réglementées	87 911			10 664	77 247
TOTAL I	2 302 988	1-		178 080-	2 481 067

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	311 415	884	34 366			277 936	
MATERIEL DE SOINS ARS	43 061		2 292			40 770	
CHARGES D'INTERETS/C DEP	94 734		11 491			83 243	
CHARGES D'INTERETS/C ARS	156 736		19 013			137 725	
MATERIEL DE SOINS CARSAT	6 164		646			5 518	
FONDS SANTE BUCCO DENTAI	10 720		924			9 796	
FONDS PERTE AUTONOMIE		884				884	
TOTAL	311 415	884	34 366			277 936	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Investissements	87 911		10 664		77 247
TOTAL	87 911		10 664		77 247
Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	290 113		28 847		261 266
Autres provisions pour risques et charges	131 808		131 808		
TOTAL	421 921		160 655		261 266
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		6 656			6 656
Autres provisions pour dépréciation	315 504	97 183			412 687
TOTAL	315 504	103 838			419 342
TOTAL GENERAL	825 336	103 838	171 319		757 855
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 656	131 808		
financières		97 183			
exceptionnelles			10 664		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	112 420	0	112 420
Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
Autres créances clients	369 992	369 992	
Personnel et comptes rattachés	7 393	7 393	
Divers état et autres collectivités publiques	2 920	2 920	
Groupe et associés	511 277	511 277	
Débiteurs divers	21 045	21 045	
Charges constatées d'avance	56 594	56 594	
TOTAL	1 083 141	970 721	112 420
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 547		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 319	6 319		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 955 090	221 901	887 607	1 845 582
Fournisseurs et comptes rattachés	223 916	223 916		
Personnel et comptes rattachés	395 420	395 420		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 280	116 280		
Impôts sur les bénéfices	5 240	5 240		
Autres impôts taxes et assimilés	107 543	107 543		
Autres dettes	75 699	75 699		
TOTAL	3 885 508	1 152 319	887 607	1 845 582
Emprunts remboursés en cours d'exercice	221 902			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

sorti).

Différence d'évaluation sur titres

Eléments	Evaluation au bilan	Prix du marché
TITRES	182 063	185 693

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	20 334
Total	20 334

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 978
Dettes fiscales et sociales	278 504
Total	448 594

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 594
Total	56 594

Subventions d'équipement

Des subventions d'investissements ont été versées pour un montant total de 554 125 Euros. Ces subventions concernent la reconstruction d'une partie de l'EHPAD. Elles sont réintégrées au rythme de l'amortissement. Il reste à rapporter au résultat 348 393 Euros. La quote-part réintégrée au résultat de cet exercice est de 29 403 Euros.

Des subventions d'investissements ont été versées pour un montant total de 3 914 Euros. Ces subventions concernent l'acquisition d'une borne. Elles sont réintégrées au rythme de l'amortissement. Il reste à rapporter au résultat 503 Euros. La quote-part réintégrée au résultat de cet exercice est de 1305 Euros.

Des subventions d'investissements ont été versées pour un montant total de 25 000 Euros. Ces subventions concernent l'acquisition de matériel pour les rails de transfert. Elles sont réintégrées au rythme de l'amortissement. Il reste à rapporter au résultat 576 Euros. La quote-part réintégrée au résultat de cet exercice est de 5 002 Euros.

Des subventions d'investissements ont été versées pour un montant total de 4 200 Euros. Ces subventions concernent l'acquisition d'un chariot. Elles sont réintégrées au rythme de l'amortissement. Il reste à rapporter au résultat 1594 Euros. La quote-part réintégrée au résultat de cet exercice est de 840 Euros.

Des subventions d'investissements ont été versées pour un montant total de 8 000 Euros. Ces subventions concernent l'acquisition de mobilier. Elles sont réintégrées au rythme de l'amortissement. Il reste à rapporter au résultat 3 959 Euros. La quote-part réintégrée au résultat de cet exercice est de 800 Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Des subventions d'investissements ont été versées pour un montant total de 28 299 Euros. Ces subventions concernent l'acquisition de la climatisation. Il reste à rapporter au résultat 20 445 Euros. La quote-part réintégrée au résultat de cet exercice est de 2830 Euros.

Des subventions d'investissements ont été versées pour un montant total de 28 531 Euros. Ces subventions concernent l'acquisition de la motorisation des volets. Il reste à rapporter au résultat 20 940 Euros. La quote-part réintégrée au résultat de cet exercice est de 2853 Euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Face à l'impossibilité de déterminer avec précision et dans l'attente d'informations du Ministre de la Vie Associative, il n'est pas publié la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants et bénévoles comme le réclame l'article 20 de la Loi 2006-586 du 23 mai 2006.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	44
Total	56

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	2 955 090
- EMPRUNT CREDIT FONCIER 165 000	
- PRET CAISSE DES DEPOTS : 2 238 KE 1 035 090	
- PRET CAISSE DES DEPOTS : 2 700 KE 1 755 000	
Total	2 955 090

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Sur l'emprunt de valeur nominale de 500 000 euros souscrit auprès du Crédit foncier, la ville de Ste Sigolène s'est portée caution à hauteur de 100% de l'emprunt. Le solde restant du au 31/12/2025 est de 165 000 €.

Sur l'emprunt de valeur nominale de 2 238 033 euros souscrit auprès de la Caisse des dépôts :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

la ville de Ste Sigolène s'est portée caution à hauteur de 50%
le département de la Haute-Loire s'est portée caution à hauteur de 50%.
Le solde restant du au 31/12/2025 est de 1 035 090 €.

Sur l'emprunt de valeur nominale de 2 700 000 euros souscrit auprès de la Caisse des dépôts :
la ville de Ste Sigolène s'est portée caution à hauteur de 50%
le département de la Haute-Loire s'est portée caution à hauteur de 50%.
Le solde restant du au 31/12/2025 est de 1 755 000 €.

Engagement en matière de pensions et retraites

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
(Convention collective appliquée : HOSPITALISATION PRIVEE A BUT NON LUCRATIF FEHAP)

Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice. Tous les salariés ont été retenus dans le calcul.

Il a été versé en 2014, 29 250 Euros à l'organisme HUMANIS (contrat Epargne Expertise IFC) pour la prise en charge d'indemnités de fin de carrière. Ce montant a été imputé sur le total de la provision.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		2 61 2 66
Engagement total		2 61 2 66

Hypothèses de calculs retenues

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- rotation du personnel : lente
- taux d'actualisation financière : 3.96 %
- taux de progression des salaires de 3%
- table de mortalité de l'INSEE
- méthode retenue : droits proratisés temporis

Liste des filiales et participations

ASSOCIATION CHRISTILLA
43600 STE SIGOLENE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- EURL LA CROIX DES RAMEAUX SE	1 000	7 582	100.00					337 388.24	2 586.61		
- EURL LA CROIX DES RAMEAUX	3 000	175 410	100.00					1 189 417.67	30 101.51		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											